

Ville neuve

INFO PRINTEMPS 22 • 12

NUMÉRO SPÉCIAL
PROGRAMME DE
LÉGISLATURE
2021-2026

Un programme Neuf orientations



- 03 La Municipalité dévoile sa vision de Villeneuve
- 14 Rencontre avec Olivier Rossier, responsable du Service des bâtiments et de la conciergerie
- 20 Nettoyer le lac et ses rives en participant à l'opération Net'Léman
- 22 Des pompiers de tout le canton à l'œuvre à Villeneuve le 7 mai

ÉDITORIAL

Éditorial

La nouvelle Municipalité a le plaisir de vous présenter son programme de législature.

Notre Cité vient d'accueillir son 6'000ème habitant, ce qui signifie, pour les années à venir, des besoins accrus en infrastructures scolaires et parascolaires, en logements, sans oublier la future déchèterie-recyclerie en Arvel ou la nouvelle Maison de Commune à la Poterlaz. Il s'agira aussi de repenser l'espace urbain, en optimisant le stationnement dans et en périphérie immédiate du Bourg. La mobilité douce ne sera pas pour autant oubliée, avec la prochaine mise en place d'un réseau de pistes cyclables sécurisé et la réalisation d'une interface de transports publics à la gare.

Les habitants de Villeneuve ont le droit de bénéficier de la meilleure qualité de vie possible. À cet effet, la Municipalité a prévu d'élaborer un plan communal des énergies,

à même de planifier la poursuite de l'assainissement de nos bâtiments et leur raccordement au chauffage à distance. La création d'espaces verts, la mise en place d'un éclairage intelligent dans et hors de la zone industrielle et commerciale, ainsi que la production locale d'énergie compléteront ce dispositif.

Créer du lien entre les habitants fait également partie des priorités de l'Exécutif. La Maison de quartier intergénérationnelle devrait prochainement voir le jour dans l'ancienne caserne des pompiers. Un fort soutien aux acteurs culturels et aux sociétés locales est également indispensable, via l'engagement d'un professionnel pour promouvoir l'attractivité et l'animation notamment dans le Bourg et sur nos quais. Ces liens devraient être encore renforcés grâce à la réalisation d'une passerelle piétonne sur la voie CFF, dans le prolongement du chemin du Pissot, pour

une liaison facilitée entre les quartiers Est et le futur collège intercommunal notamment.

Reconnaissons-le, Villeneuve - une cité à la fois lacustre et médiévale - possède d'incroyables atours ! Il s'agira de mieux les valoriser, tant auprès de la population que des visiteurs. Des états généraux du tourisme sont en route, afin de positionner clairement notre commune sur ce plan. Les commerces de proximité (vignerons, cafetiers-restaurateurs ou hôteliers) doivent être au cœur de cette stratégie communale.

Enfin, aucun de nos projets ne serait réalisable sans une base financière saine et équilibrée. Comme nous ne voulons pas de hausse d'impôts, il est important de maintenir un équilibre entre contribuables à faibles et hauts revenus. Notre politique financière doit également tabler sur des investissements présentant une rentabilité certaine et

destinés à l'ensemble de la population. Ceux-ci devront en outre, chaque fois que cela est possible, favoriser notre économie locale.

Ce programme présente une cinquantaine de mesures regroupées sous neuf thèmes et il est certain qu'il ne pourra pas être réalisé en une seule législature. Cependant, il dresse les bases d'une stratégie et de notre vision de Villeneuve d'ici à l'horizon 2035.



COMMUNE DE
VILLENEUVE

Retrouvez le programme de législature sur notre site internet: www.villeneuve.ch.

ENVIRONNEMENT

Une commune où il fait bon...

vivre

L'environnement est un enjeu qui nous concerne toutes et tous, et qui ne peut plus être considéré comme un sujet secondaire. Tout au long de cette législature, nous poursuivrons nos efforts pour faire de Villeneuve une commune exemplaire en matière de développement durable et d'encouragement des énergies renouvelables.



Nos mesures

- Poursuite de l'assainissement de nos bâtiments communaux.
- Création d'un **plan communal des énergies** afin de valoriser les ressources présentes sur la commune, optimiser leur utilisation et encourager la transition énergétique.
- Poursuite de l'octroi des subventions accordées aux entreprises et particuliers.
- Promotion de tout événement en lien avec le recyclage des détritux (opération Clean Up Day, etc.) et mise en place d'actions pour sensibiliser la population.
- Lutte contre les îlots de chaleurs dus au réchauffement climatique et développement d'espaces verts, favorisant la biodiversité. Lutte contre les espèces invasives.
- Entretien et valorisation des forêts protectrices du Vallon de la Tinière dans le cadre du nouveau plan de gestion forestière, afin de renforcer la sécurité, assurer la production indigène de bois, rendre la forêt plus accueillante pour les activités de loisirs.
- Renaturation des cours d'eau et de certains espaces (Eau Froide, préau du Collège de la Tour Rouge). Agrandissement de la châtaigneraie communale.
- Mise en place d'un éclairage public intelligent dans et hors de la zone industrielle et commerciale pour diminuer la pollution lumineuse.
- Extension et raccordement de nouveaux bâtiments au réseau de chauffage à distance.
- Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Une commune où il fait bon...

se projeter

La Municipalité n'a d'autres choix aujourd'hui que de se conformer aux exigences de la LAT, la Loi sur l'aménagement du territoire, et du Plan directeur cantonal qui en découle. Notre objectif est de veiller à l'application de cette loi, tout en favorisant un développement tant économique que qualitatif des espaces urbains, pour notre génération et les générations futures.



Nos mesures

- Rénovation du **secteur de la Gare** ainsi que le prévoit le Schéma directeur Portes du Bourg, intégration de logements de qualité, poursuite des démarches participatives.
- Développement d'un centre-ville harmonieux, qui met en valeur le patrimoine bâti, conformément au programme Città Nuova (réaménagement de la Place de la Laiterie, aménagement d'une zone de rencontre dans la Grand-Rue, parkings en périphérie directe du Bourg, etc.).
- Mise en application du Plan d'affectation Cure-Lac, en vue de la préservation du quartier sis dans la partie historique du Bourg et aménagements divers visant à une amélioration de la qualité de vie (zone de verdure...).
- Étude et mise en application du nouveau plan d'affectation Quai Grand'Rives, en prolongement du plan d'affectation Cure-Lac.
- Réactualisation de la politique de parcage sur le domaine public avec la définition de publics cibles, une adaptation des tarifs et l'entrée en vigueur de nouvelles zones macarons.

INFRASTRUCTURES COMMUNALES

Une commune où il fait bon...

grandir et évoluer

Au cours des dernières années, notre commune a connu une croissance démographique importante. Nous venons en effet de passer le cap des 6'000 habitants. À la clé : des besoins accrus en infrastructures préscolaires, scolaires et parascolaires, en logements et en transports publics notamment. Un développement auquel il s'agit aujourd'hui de répondre.



Nos mesures

- Accompagnement dans la construction du nouveau Collège intercommunal et des structures parascolaires nécessaires. Un projet conduit et géré par l'ASPHIL, l'Association scolaire et parascolaire intercommunale du Haut-Lac.
- Développement du réseau d'accueil de la petite enfance, en collaboration avec l'Entraide familiale de Villeneuve.
- Aménagement dans la zone industrielle d'une **déchèterie-recyclerie** moderne et adaptée aux exigences actuelles, en complément des écopoints installés à proximité des habitations.
- Réalisation d'une Maison de Commune dans le quartier de la Poterlaz, laquelle accueillera, outre les services de l'administration communale, les archives communales, des locaux pour la police cantonale, des logements adaptés pour les seniors ou les personnes à mobilité réduite, ainsi que des places de stationnement.
- Mise à disposition d'appartements protégés dans la continuité de notre politique à l'attention des aînés et création d'aménagements urbains appropriés.

TRANSPORTS ET MOBILITÉ

Une commune où il fait bon...

bouger

Se déplacer rapidement et agréablement en dehors de sa voiture : une préoccupation qui devient toujours plus importante pour nos citoyens. À nous de mettre en place les outils adéquats pour voyager librement, sans laisser de côté les personnes motorisées pour autant.



Nos mesures

- Création d'une **interface de transports publics** entre la gare et le débarcadère, un hub de mobilité réunissant au même endroit le train, les bus, les vélos en libre-service ou en prêt-location et des services tels que Mobility.
- Amélioration de la desserte en transports publics entre les quartiers d'habitation et la zone industrielle et commerciale, ainsi qu'entre le haut et le bas de la commune. Augmentation des cadences et des connexions.
- Construction d'un parking souterrain sous le parc de l'Ouchettaz et d'un parking semi-enterré à la Poterlaz.
- Mise en place d'un réseau de pistes cyclables sécurisé dans Villeneuve en coordination avec les communes limitrophes et offrant une circulation fluide des deux-roues.
- Aménagement de cheminements piétonniers.
- Réalisation d'une passerelle piétonne sur la voie CFF, dans le prolongement du chemin du Pissot, pour un accès facilité au centre-ville depuis les quartiers d'habitation à l'est de la commune.
- Développement de zones à vitesse réduite, notamment dans le quartier du Bourg (zone 20 km/h), pour lutter contre les nuisances sonores.

VIE SOCIALE, ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Une commune où il fait bon...

tisser des liens

La vie associative, sportive et culturelle constitue un facteur essentiel du « bien vivre » dans une commune. Notre volonté est de continuer à soutenir les acteurs locaux et leur offrir des conditions idéales pour le développement de ce tissu associatif et créateur de liens, par le biais d'une participation sur le plan financier, administratif ou logistique.



Nos mesures

- Réalisation d'une **maison de quartier intergénérationnelle** dans les anciennes casernes des pompiers de Villeneuve, laquelle accueillera l'animation-jeunesse, une salle polyvalente, ainsi que de nouveaux espaces destinés à la population et aux sociétés et associations locales.
- Promotion de la pratique du sport pour le plus grand nombre avec la création d'une commission sportive. Développement
- d'une offre sportive communale attrayante.
- Aide à la constitution d'une union des sociétés locales, en vue de la mise sur pied d'un calendrier de manifestations coordonné pour la commune.
- Soutien aux différents acteurs culturels communaux et aux sociétés locales dans la réalisation de leurs projets et événements.
- Coordination et mise en place de rendez-vous
- culturels en synergie avec des institutions culturelles régionales (Montreux Art Gallery - biennale de sculpture, Conservatoire Vevey-Montreux-Riviera, Maison Visinand à Montreux, etc.).
- Réflexion autour de la Bibliothèque communale et des possibilités d'agrandissement.
- Soutien aux activités destinées à la jeunesse comme aux aînés.

Une commune où il fait bon...

flâner

Que cela soit dans les hauts, avec nos alpages et nos nombreuses possibilités de balades, ou dans les bas, avec nos vignobles, notre accès au lac ou notre centre historique, Villeneuve ne manque pas d'atouts à faire valoir. Des richesses qu'il est important de mettre en valeur auprès de nos habitants comme de nos visiteurs.



Nos mesures

- Définition d'un **positionnement touristique** clair pour notre commune et adoption d'un catalogue de mesures en relation. Organisation d'États généraux du tourisme avec les différents partenaires concernés.
- Mise en valeur du port et des quais de l'Ouchettaz entièrement refaits.
- Valorisation du tourisme doux sur les hauts de Villeneuve et des autres points d'intérêts définis notamment dans le cadre de la mise en place d'une signalétique piétonnière ad hoc.
- Soutien aux actions et manifestations touristiques organisées par nos acteurs locaux, en partie grâce à une communication accrue sur le site internet communal et les réseaux sociaux.
- Travail sur l'accueil, le développement et la promotion d'événements de qualité en collaboration avec Montreux-Vevey Tourisme, ainsi que d'autres institutions culturelles régionales.

SERVICES A LA POPULATION

Une commune où il fait bon...

être branché

Le monde bouge et il est toujours plus connecté. Nos services communaux se doivent de suivre cette évolution et renforcer leurs prestations digitales pour continuer d'offrir un service de qualité, répondant aux nouvelles habitudes de vie et de consommation des citoyens.



Nos mesures

- Création d'un nouveau site internet communal, amélioration de la communication aux habitants par l'apport de contenus régulier.
- Modernisation et sécurisation du système informatique des services de l'administration.
- Mise en place d'une **cyberadministration** et avec elle, la possibilité pour le citoyen ou l'entrepreneur de traiter certaines opérations ou documents par voie électronique à toute heure.
- Présence renforcée de la commune sur les réseaux sociaux, meilleure visibilité.
- Développement de la communication interne et externe par le biais des nouveaux outils à disposition.

Une commune où il fait bon...

entreprendre

À Villeneuve, nous avons toujours eu à cœur de développer et soutenir un tissu économique riche, diversifié et générateur d'emplois. Nous poursuivrons nos démarches en ce sens en portant un accent particulier sur les commerces locaux qui animent et dynamisent notre centre-ville.



Nos mesures

- Développement et **maintien du commerce de proximité**, de façon à promouvoir la vitalité du centre-ville.
- Engagement d'un professionnel pour promouvoir le dynamisme économique et l'animation, notamment du Bourg et des quais.
- Intégration des commerçants, cafetiers-restaureurs, vigneron et hôteliers au cœur de la stratégie touristique communale.
- Soutien aux entreprises en se positionnant comme un partenaire de choix et en offrant des conditions favorables au maintien des emplois (fiscalité durable et attractive, accélération des travaux permettant d'améliorer les infrastructures des zones industrielle et commerciale).
- Accueil de nouvelles enseignes et aide à la création de postes, en collaboration avec nos partenaires Économie Région Haut-Lac (société industrielle et commerciale de Villeneuve, Chessel, Noville, Rennaz et Roche) et Chablais Région.

Une commune où il fait bon...

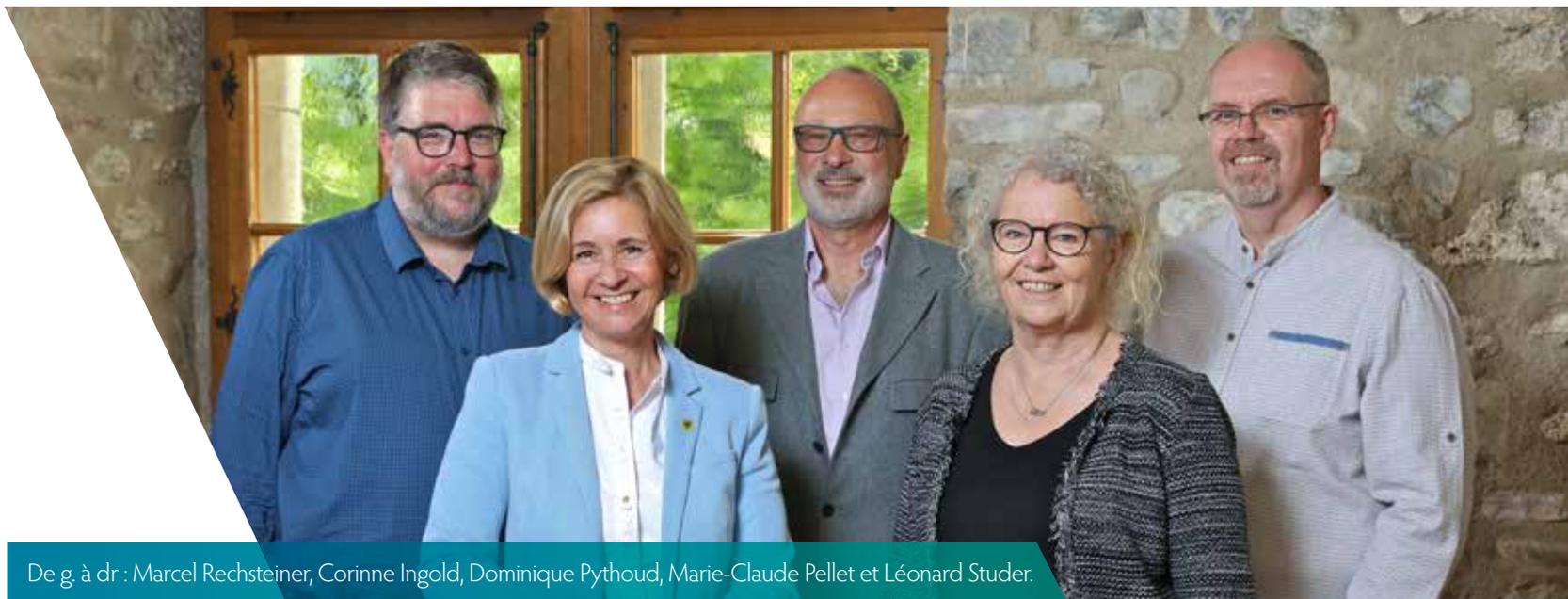
investir

Aucun de nos projets ne serait réalisable sans une base financière saine et équilibrée. Nous continuerons ainsi à mettre en place une politique d'investissement dynamique et maîtrisée, basée sur une gestion des finances communales réfléchie et évolutive.



Nos mesures

- Poursuite d'une politique de **fiscalité modérée**.
- Maîtrise des dépenses et des coûts, grâce à une planification des investissements.
- Priorité faite aux investissements communaux qui sont destinés à l'ensemble des Villeneuvois et qui favorisent la relance économique locale.
- Maintien d'un taux d'endettement supportable pour les générations futures.



De g. à dr : Marcel Rechsteiner, Corinne Ingold, Dominique Pythoud, Marie-Claude Pellet et Léonard Studer.

La nouvelle Municipalité sait qu'elle a du pain sur la planche, mais, depuis le mois de juillet dernier, elle met toutes ses compétences et son énergie au service de la réalisation de ce programme ambitieux. Pour ce faire, elle a conscience de pouvoir compter sur l'ensemble de ses collaborateurs, sur les membres du Conseil communal, eux aussi attachés à un développement de qualité de notre belle commune, et bien sûr sur votre soutien à vous, les citoyennes et citoyens de Villeneuve !

Votre Municipalité

Corinne Ingold
Syndique

Administration générale -
Finances -
Développement économique -
Tourisme -
Fondation - Jumelage

Dominique Pythoud
Vice-syndic

Travaux - Services industriels -
Forêts -
Alpages - Vignes - SAF -
Les Fourches

Léonard Studer
Municipal

Urbanisme - Aménagement du territoire -
Mobilité - Transports publics -
Énergie Informatique -
Action sociale - Culture
Paroisse - Écoles

Marie-Claude Pellet
Municipale

Police des constructions -
Nouvelles constructions communales -
Eaux des domaines publics

communal et cantonal -
Port - Sécurité et population -
Intégration et travail de proximité

Marcel Rechsteiner
Municipal

Nouvelles constructions scolaires et parascolaires (membre CODIR ASPIHL) -
Domaines et Bâtiments -
Centre d'activités - Sociétés locales -
Sports -
Service de secours

Ville neuve

INFO

Impressum

Parution :
4x par an

Édition :
Commune de Villeneuve

Comité de rédaction :
Corinne Ingold, Syndique,
Hervé Kaufmann,
secrétaire municipal,
Chantal Bugnard,
secrétaire municipale
adjointe, Pierre Guignard,
président du Conseil
communal, Marlène Nerini,
mncommunication.ch

Photographies :
Commune de Villeneuve,
José Crespo

Graphisme :
Bart Design, Lionel Crittin

Impression :
CDS Imprimerie SA

Tirage :
3'000 exemplaires

- 14** Rencontre avec Olivier Rossier, responsable du Service des bâtiments et de la conciergerie
- 20** Nettoyer le lac et ses rives en participant à l'opération Net'Léman
- 22** Des pompiers de tout le canton à l'œuvre à Villeneuve le 7 mai

ADMINISTRATION COMMUNALE

« Un métier qui me passionne »

SUITE DE NOTRE SÉRIE CONSACRÉE AU PERSONNEL DE NOTRE ADMINISTRATION COMMUNALE. DANS CETTE ÉDITION, ZOOM AVANT SUR OLIVIER ROSSIER, RESPONSABLE DU SERVICE DES BÂTIMENTS ET DE LA CONCIERGERIE, ET RESPONSABLE DE LA GESTION DU CENTRE DES PAQUAYS.



Il fête cette année ces 36 ans de boîte. Responsable, entre autres, de l'équipe de conciergerie de Villeneuve, Olivier Rossier nous accueille au Centre des Paquays. C'est ici que se trouve son bureau, un bureau qu'il hésite dans un premier temps à nous montrer. « C'est un peu le chenil là-dedans, mais un chenil organisé. Je m'y retrouve toujours », rigole-t-il tandis que nous le suivons. Enfant de Villeneuve ayant grandi à Aigle, le sexagénaire compte un parcours pour le moins atypique. Après la scolarité obligatoire, il entreprend un apprentissage de peintre en bâtiment, une profession qu'il exercera quelques années dans différentes entreprises de la région. « Mais c'était déjà un rythme de fou sur les chantiers. À un moment donné, j'ai eu envie de changer ». En 1986, il postule et est engagé comme employé à la voirie à la commune de Villeneuve. Reste qu'il n'y fera qu'un passage éclair. Après trois mois, le Syndic de

l'époque, Gilbert Huser, lui demande s'il souhaite devenir peintre d'entretien pour la commune, un poste nouvellement créé. « Je devenais plus indépendant, tout en exerçant mon ancien métier, j'ai tout de suite accepté. À cette époque, la commune possédait pas mal de bâtiments. J'ai fait toutes sortes de réfections, des classes d'école, des appartements entiers, la piscine. »

Responsable du Service des bâtiments

Au bout d'une dizaine d'années, les circonstances de vie l'amènent une fois encore à bifurquer de sa formation initiale. La Municipalité le sollicite pour reprendre la gestion des programmes d'occupation de la commune, suite au désistement de l'employé engagé à cet effet. À la clé : une douzaine de personnes à occuper pour des périodes de six mois dans des tâches aussi diverses que la maçonnerie, la menuiserie, la peinture, la voirie, les forêts ou encore la

serrurerie. « J'avais déjà une expérience dans la conduite d'hommes en tant qu'adjudant à l'armée. J'ai toujours eu du plaisir à diriger une équipe. » Quelques années plus tard, alors que les programmes d'occupation commencent à s'essouffler, il est embauché comme responsable du Service des bâtiments et conciergerie. « Là encore une nouveauté. Il n'y avait jamais eu de responsable au niveau des bâtiments. » Une fonction qu'il remplit encore à ce jour. Entre les deux collègues, la halle de la Tronchenaz, les abris publics ou encore la piscine, Olivier Rossier gère aujourd'hui l'entretien d'une dizaine de bâtiments communaux. « Heureusement, j'ai une bonne équipe de concierges derrière moi », ajoute-t-il. À côté de cela, il supervise les appels d'offres pour les éventuels travaux d'entretien, afin de préparer le budget de l'année suivante. Il s'occupe aussi de tout ce qui a trait aux manifestations (événements en plein air, à la Tronchenaz, séances du Conseil communal, etc.). « Je

m'assure à chaque fois que tout est en place : les bancs, les tables, la technique. J'ai ma remorque de cinq mètres de long et on s'organise avec les collègues pour les livraisons. »

Gestion du Centre des Paquays

Comme s'il n'avait pas assez de cordes à son arc, le sexagénaire est responsable depuis 2000 de la gestion du Centre des Paquays, dont la commune est propriétaire et qui accueille à l'année les cours de répétitions de nombreux corps de l'armée suisse. « En tant que gradé, j'avais l'avantage de connaître le système de l'intérieur. » Il s'occupe des contrats de location pour le centre, lequel comprend 230 lits, et des contrats avec les entreprises qui viennent y suivre des cours de spécialisation (cours de matières dangereuses, cours de mine, service du feu). Ajouter à cela la gestion du stand de tir à côté, où s'entraînent également des sociétés privées. Bref, un agenda plus que rempli. « C'est vrai que je dors régulière-

ment avec le natel à côté de moi, mais j'ai la chance de faire un métier très varié et où le temps passe très vite. Il n'y a pas un jour où je n'ai pas envie de venir travailler », commente-t-il. Lorsque lui vient l'envie de décompresser, il prend son bateau pour aller pêcher sur le lac : des truites en janvier, des ombles chevalier à partir du mois de février et des perches. « J'ai hérité cette passion de mon grand-père paternel, que j'accompagnais quand j'étais petit. Je me mettais debout sur le tablier de sa vespa et on roulait avec nos cannes à pêche, dit-il avec un brin de nostalgie. Je suis content parce qu'aujourd'hui, j'ai mes petits-enfants qui viennent avec moi. » Dans ses autres loisirs, il affectionne les vacances où il part à l'aventure avec « Madame » au volant de son camping-car, les randonnées à vélo et la marche. Bien qu'il fête ses 60 ans cette année, ne vous aventurez surtout pas à parler retraite avec Olivier Rossier. « Je n'y pense même pas. Tant que je peux me lever le matin, je continue », conclut-il avec un sourire.

Route forestière Plancudrey-Erniaule

Pour votre sécurité et la tranquillité en faveur de la faune et de la mobilité douce, la route forestière qui longe La Tinière, en direction du Col de Chaude, sera désormais fermée aux véhicules toute l'année, à partir de la Chevaleyre (en hiver, à la hauteur de la place à tourner du cimetière, le tronçon n'étant pas déneigé et traversant plusieurs couloirs à avalanche actifs). Des autorisations exceptionnelles peuvent toutefois être délivrées par la commune ou par le canton pour des besoins spécifiques et pour les riverains. L'accès au Col de Chaude reste possible par la route principale au départ de Crêt. Pour rappel, les routes forestières sont interdites à la circulation à moteur, sauf exception, de façon à préserver la faune sauvage et permettre aux travaux forestiers d'être entrepris sans entrave. Le tronçon demeure accessible pour tous les types de mobilité douce : randonneurs, familles ou vététistes.

LÉGISLATIF

Actualités du Conseil communal

QUELLES ONT ÉTÉ LES ACTIVITÉS ET ACTUALITÉS DU CONSEIL COMMUNAL CES DERNIÈRES SEMAINES ? TOUR D'HORIZON.

Budget 2022

Suivant le préavis de la Commission des finances, le Conseil communal a approuvé en décembre dernier le budget 2022. La Commission des finances a néanmoins émis plusieurs vœux à l'adresse de la Municipalité. Ces vœux portent sur :

- Les détails des intentions de la Municipalité en matière culturelle.
- Un bilan de la station Villeneuve Roule.
- L'utilisation des réserves comptables pour les places de parc.
- Des détails sur les travaux prévus en 2022 au port de plaisance.
- Une analyse des actions possibles en faveur de la jeunesse.
- L'amélioration du rendement financier des installations de

turbinage de l'eau potable dans le Vallon de la Tinière.

Objets proposés

Outre les préavis et projets déposés par la Municipalité, le Législatif a enregistré le dépôt des objets suivants :

- Postulat de Thierry Perrin (Le Centre) : « Pour un accès au sport gratuit et pour tous ».
- Interpellation de Nicolas de Angelis (PS) : « Rue des Remparts, boulevard des chauffards ? ».
- Postulat Karlen et consorts (UDC) : « Pour des toilettes décentes et proches des espaces publics ».
- Postulats Oppliger et consorts (UDC) : « Pour une utilisation élargie du minibus communal ».

La Municipalité va traiter ces objets et rendre réponse au

Conseil communal lors d'une prochaine séance.

Meilleure transparence

Par souci de transparence, depuis la nouvelle législature, les élus communaux ont désormais l'obligation de rendre publics les intérêts qu'ils ont dans la vie économique et associative de Villeneuve. La liste des intérêts des conseillers, de même que celle des membres de la Municipalité, peut être consultée sous l'onglet « autorités » du site www.villeneuve.ch.

Divers

Relevons encore que le détail et le contenu des divers objets et interventions sont intégralement publiés sur le site communal. Les citoyennes et citoyens peuvent s'adresser directement aux auteurs des textes ou aux partis politiques actifs à Villeneuve pour tous

compléments d'information. Les séances du Conseil communal sont quant à elles ouvertes au public. Prochains rendez-vous : le 19 mai à 20 heures et le 23 juin à 18h00 à la Maison de Ville.

LÉGISLATIF

« J'ai toujours aimé servir »

KURT RECHSTEINER, 78 ANS, EST LE NOUVEL HUISSIER DE LA COMMUNE. ANCIEN CONSEILLER COMMUNAL, IL A ÉTÉ NOMMÉ PAR LE LÉGISLATIF LE 10 FÉVRIER PASSÉ POUR PRENDRE LA SUCCESSION DE PIERRE STRAUVEN. L'OCCASION DE REVENIR SUR SES MOTIVATIONS.



Kurt Rechsteiner, dans son uniforme officiel d'huissier, porté traditionnellement lors des séances du Conseil communal de Villeneuve.

Pourquoi avoir décidé de vous présenter à cette fonction ?

Lorsque j'ai appris en janvier dernier que le poste se libérait, je me suis

tout de suite dit que ce serait quelque chose pour moi. J'ai toujours aimé servir. Je ne saurais pas expliquer pourquoi. Je ne peux pas faire autrement.

J'ai siégé neuf ans comme conseiller communal, jusqu'à l'année passée. Durant 30 ans, de 1979 à 2009, j'ai servi comme prêtre à l'église néo-apostolique, à côté de mon travail de constructeur d'installations chimiques à Monthey. Je suis également organiste et joue occasionnellement les dimanches pour la communauté. Comme retraité, j'avais aussi tout le temps.

Quel est le rôle de l'huissier exactement ?

Mon rôle est de mettre sur pied les séances du Législatif et de vérifier que tout se passe bien : l'installation de la salle, les prises de paroles, l'organisation de l'apéritif. C'est moi aussi qui accueille les conseillers communaux et leur verse le vin. Je prends part aux séances du bureau du Conseil communal. Lors des élections et des votations, je récolte les votes de dernière minute, je participe au dépouillement et à la saisie des résultats. Je m'occupe également des collations. Enfin, j'accompagne le président du Conseil communal et la Municipalité à la tribune

lors des événements officiels, comme le 1er août. Vous voyez, il y a passablement de choses à faire.

Votre sentiment le 10 février lors de votre élection ?

Ça m'a fait plaisir de voir que même des jeunes étaient d'accord que j'occupe cette fonction. C'est toujours une satisfaction de savoir qu'on est accepté.

Kurt Rechsteiner en dehors du travail d'huissier ?

Oh, je passe beaucoup de temps dans mon jardin. Un jardin que j'ai tout refait. J'ai même construit maintenant un étang avec des poissons. Il y a tout le temps du monde qui passe et avec qui je peux discuter. J'aime travailler le bois, le fer, le béton, la terre, j'aime tout. Je n'ai pas tellement la main pour les fleurs, mais pour le reste, ça va. Je suis un papa et un grand-papa heureux puisque j'ai 5 petits-enfants, en plus de mes 4 enfants. Je me suis toujours juré d'avoir des occupations une fois à la retraite. Ça me tient en vie (sourire) !

EN BREF

La Municipalité à votre écoute

La Municipalité tiendra une permanence régulière à l'attention des Villeneuvoises et des Villeneuvois tous les 1ers lundis du mois (hors jours fériés) de 18h00 à 19h30. D'avril à septembre, la permanence se tiendra au Jardin Médiéval situé à la rue des Pressoirs. D'octobre à mars, elle se déroulera au carnotzet communal, dans l'ancienne Maison de Ville.

Tri des déchets : rappel



Ces derniers temps, le Service de voirie a constaté une augmentation du nombre de déchets papier et cartons déposés hors des conteneurs, ce qui est formellement interdit. Les contrevenants sont en effet passibles d'une amende. Nous rappelons qu'une benne à cartons est en accès libre sur la route d'Arvel et que les écopoints disposent de containers à cartons. Depuis cette année également, une benne à cartons est à disposition à la déchetterie des Saviez durant les heures d'ouverture.

Site des Saviez : extension des horaires d'ouverture

Depuis le 1er mars dernier, le point de collecte est désormais ouvert les mardis et jeudis après-midi en fin de journée. Une décision qui fait suite à une interpellation en ce sens au Conseil communal. Les nouveaux horaires sont donc les suivants :

- Mardi
de 17h à 19h30 (nouveau)
- Mercredi
de 13h30 à 18h30
- Jeudi
de 17h à 19h30 (nouveau)
- Samedi
de 9h30 à 12h et
de 13h30 à 16h

Carte d'accès à la déchetterie

Dans l'attente de la construction de la nouvelle déchetterie communale, la carte d'accès au point de collecte des Saviez reste valable jusqu'à nouvel avis. En cas de perte ou de dégradation importante, un duplicata peut être demandé au guichet du contrôle des habitants par mail ou durant les heures d'ouverture. Contact : 021 967 07 37, spop@villeneuve.ch.

Bénévoles pour conduire le bus des hauts

La Municipalité recherche activement un ou deux bénévoles pour compléter l'équipe de chauffeurs du bus des hauts. Celui-ci assure une desserte deux fois par semaine entre le haut et le bas de la commune (mardi matin et jeudi après-midi). Financé par les autorités communales avec le soutien de la Fondation Berger, il a notamment pour objectif d'éviter l'isolement et la solitude des résidents des hauts de Villeneuve.

Toutes les personnes désireuses de s'engager une à deux demi-journées par semaine peuvent s'annoncer au Greffe municipal : 021 967 07 07 ou écrire un mail à l'adresse : commune@ville-neuve.ch. Expérience dans la conduite de personnes ou de ce type de transport demandée.

L'Entraide Familiale de Villeneuve et Plaine du Rhône recrute !

L'association recherche de suite ou à convenir :

- des bénévoles pour la livraison de repas froids à domicile, une semaine sur trois ou selon disponibilités, du lundi au samedi de 9h30 à 11h30. Permis de conduire et véhicule indispensables. L'activité est défrayée. Contact : Martine Schmahl au 079 776 13 61.
- un ou une caissière pour la tenue de la comptabilité et du bouclage, le paiement des factures, et la gestion d'environ 5 salaires et des charges sociales notamment. L'activité est rémunérée. Le taux d'occupation est d'environ 5% et implique la participation aux séances de comité (6 fois l'an) et aux assemblées générales. Contact : Anne-Lyse Guignard au 078 739 64 50 ou par mail : alguignard@sunrise.ch.

À vos guitares et vos micros !



Les traditionnels concerts estivaux reprendront de plus belle dès la mi-juillet à la Perle. Vous êtes musiciens à Villeneuve ou dans la région ? Vous êtes intéressés à prendre part à une première partie ou à une ouverture de soirée (sous réserve que cela corresponde à la programmation) ? N'hésitez pas à envoyer votre dossier (mail de présentation et démo) à Olivier Pittet, responsable des animations pour Montreux-Vevey Tourisme à l'adresse : animation@montreuxriviera.com. Délai maximum pour l'envoi : le 30 juin prochain.

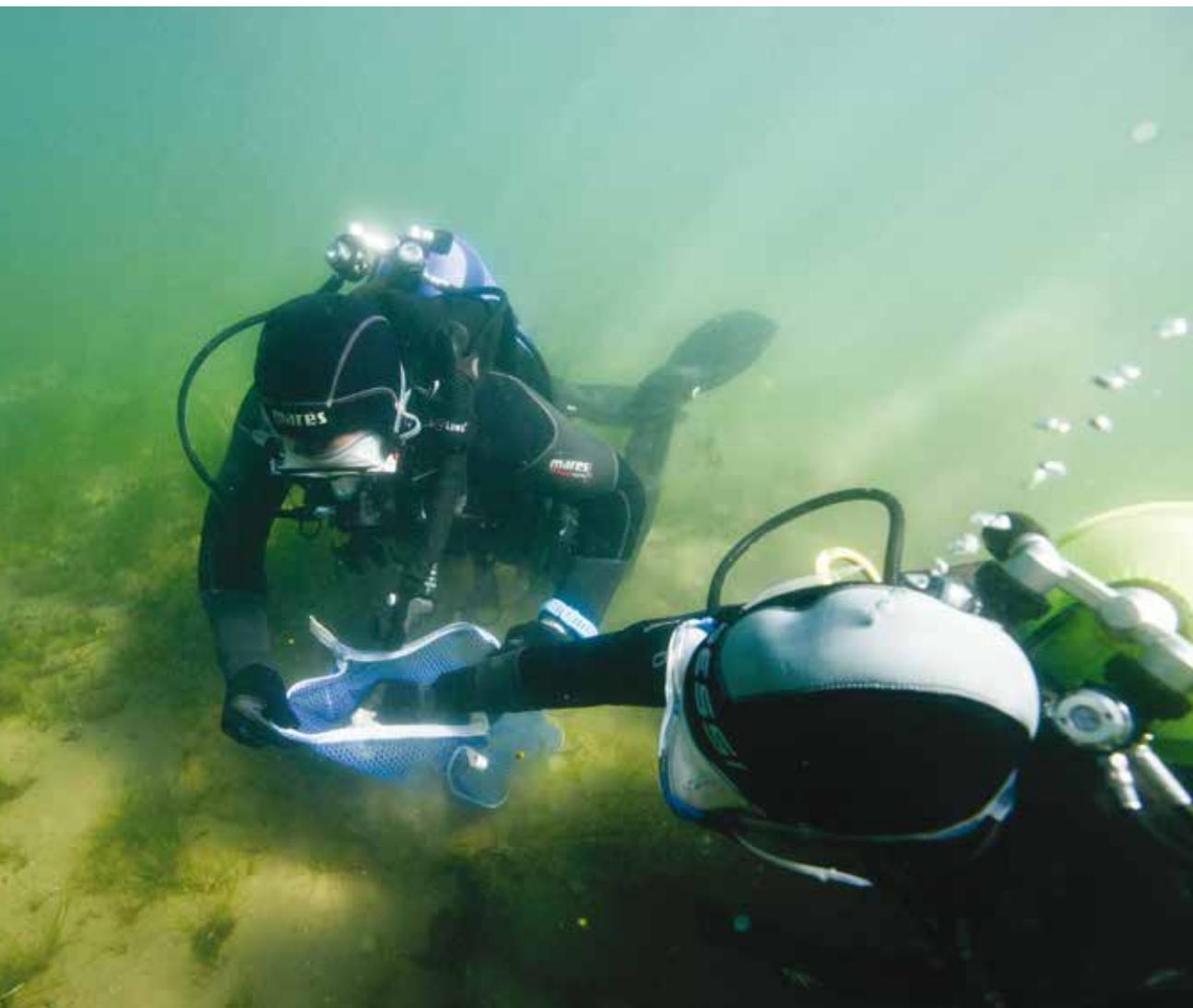
10 ans en musique !

Le Centre musical de la Fondation Waddilove à Villeneuve fêtera le dimanche 10 avril prochain ses 10 ans d'activités musicales. Au programme dès 17 heures : l'orchestre des élèves du Conservatoire (15 min), l'orchestre des professeurs – concerto pour piano (25 min) et une jam session de Victoria Harmandjieva et Thierry Lang (env. 30 min). L'événement sera suivi d'une verrée à 18h30. L'entrée est libre. Pour tous renseignements : www.conservatoire.ch.

ENVIRONNEMENT

Faire la chasse aux déchets dans le Lac Léman et autour

PRENDRE PART AU NETTOYAGE DES EAUX ET DES RIVES DU LAC : C'EST CE QUE PROPOSE L'OPÉRATION NET'LEMEN LE 21 MAI PROCHAIN À VILLENEUVE. UN ÉVÉNEMENT ORGANISÉ TOUS LES DEUX ANS PAR L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU LÉMAN ET AUQUEL PARTICIPERA UNE DIZAINE D'AUTRES COMMUNES ET VILLES.



À vos gants, vos pinces ou vos scaphandres ! Le 21 mai prochain, la commune de Villeneuve accueillera la 11ème édition de Net'Léman. Organisée tous les deux ans par l'Association pour la sauvegarde du Léman, cette grande action de nettoyage des rives et des fonds du lac réunit à chaque fois près d'un millier de volontaires et de plongeurs certifiés, issus d'une dizaine de communes et villes. Leur but : contribuer ensemble à maintenir la beauté du Léman et son écosystème. À Villeneuve, rendez-vous sera donné aux participants à 8h30 au Cercle de la Voile pour un café-croissant où ils retrouveront Valentin Brandani, responsable du secteur villeneuvois, et Phil Simha, gérant de l'école de plongée et d'apnée Scuba Shop à Villeneuve. « Le ramassage se concentre sur une matinée. C'est un peu une opération coup de poing, relèvent ces derniers. L'idée est avant tout de faire un geste concret en faveur de l'environnement et surtout, d'éveiller les consciences. En une

demi-journée, ce n'est pas moins d'une demi-tonne de déchets terrestres et sous-marins qui sera en effet récoltée rien qu'à Villeneuve ».

Sur terre et sous l'eau

Jusqu'aux alentours de 12h30, les bénévoles à terre sillonneront les rives à la recherche de débris : cannettes en aluminium, bouteilles en PET, mégots de cigarettes, papier ou autres emballages, tandis que sous l'eau, les plongeurs et apnéistes s'affaireront à repêcher et à remonter à la surface lunettes de soleil, appareils photos, morceaux de ferraille ou pneus de voiture par exemple. « Il arrive aussi que l'on retrouve des objets beaucoup plus lourds et insolites, à l'image de coffres-forts, de moteurs de bateau ou de caddies », ajoute Valentin Brandani. « On ne se rend pas forcément du nombre de déchets qui réside au fond du lac et qui nuit chaque jour à la faune et à la flore sous-marines », poursuit Phil Simha. En fin de matinée, les débris récoltés seront rassemblés et exposés à la vue

de tout le monde. En collaboration avec le service de la voirie communale, ils seront triés, pesés et comptés « jusqu'aux mégots », précise le responsable secteur. Des données qui serviront à tenir des statistiques, l'opération ayant lieu le même jour tout autour du Lac Léman.

Inscriptions obligatoires

La matinée s'achèvera par un apéritif, offert par la commune, et par un repas au restaurant La Gondola en guise de remerciements aux participants. L'événement est ouvert à toutes et à tous. Les familles avec enfants sont les bienvenues. Pour se faire, il suffit

de s'inscrire sur le site www.netleman.ch dès le 4 avril prochain, mais attention, le nombre de places est limité. Lors de la dernière édition en 2019, une soixantaine de volontaires se sont mobilisés à Villeneuve en provenance de toute la Suisse romande et de Suisse alémanique également.



Une demi-tonne de déchets est récoltée en une matinée.

Opération Net'Léman le 21 mai:

- 8h30 :
Accueil au Cercle de Voile de Villeneuve, distribution du matériel et briefing
- 9h30 :
Nettoyage des rives et des fonds
- 12h30 :
Fin du nettoyage, tri des déchets et photo de groupe
- 13h00 :
Apéritif et repas de remerciement offerts aux participants

ÉVÉNEMENT

Les pompiers à l'épreuve du feu le 7 mai

LA COMMUNE ACCUEILLERA EN MAI PROCHAIN LE 115^{ÈME} CONCOURS DE LA FÉDÉRATION VAUDOISE DES SAPEURS-POMPIERS. L'OCCASION NOTAMMENT D'OBSERVER LES DIFFÉRENTES ÉQUIPES DU CANTON SE MESURER AU TRAVERS D'ÉPREUVES GRANDEUR NATURE.



Patricia Dominique Lachat, préfète du district d'Aigle et présidente du Comité d'organisation, en compagnie d'Yves Dubuis, commandant du SDIS du Haut-Lac.

L'ambiance sera chaude le samedi 7 mai prochain à Villeneuve. Le Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) du Haut-Lac, qui réunit les communes de Chessel, Noville, Rennaz, Roche et Villeneuve, accueillera en effet le 115^{ème} Concours de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers (FVSP). Un événement ouvert au public, qui sera précédé le vendredi de l'Assemblée générale des délégués de la FVSP à Roche. Initialement prévues dans la localité de Villeneuve, les compétitions seront mises sur pied dans la zone industrielle, dans un périmètre fermé autour de l'entreprise Gétaz-Miauton. Une cinquantaine d'équipes de pompiers vaudois sont attendues, soit l'équivalent de 200 participants. La dernière fois que Villeneuve a accueilli cet événement remonte à 1985.

Mieux faire connaître le métier

« Ce concours poursuit plusieurs objectifs, explique Patricia Dominique Lachat, préfète du

district d'Aigle et présidente du Comité d'organisation. Il s'agit de permettre aux équipes de se mesurer et comparer leurs compétences, de renforcer les liens, mais aussi de montrer à la population la diversité des tâches effectuées par un corps de sapeurs-pompiers, lesquelles ne se limitent de loin pas qu'au feu. » Dès 8h et jusqu'à 16h, les visiteurs auront ainsi l'occasion d'observer les compétiteurs dans plusieurs disciplines : désincarcération de personnes, interventions avec un tonne-pompe, sauvetage à l'échelle et extinction de feu, déploiement d'une motopompe, gymkhana ou encore exercices avec un appareil respiratoire. Tout cela, sous l'œil attentif de juges, qui noteront leurs performances selon des critères allant de la technique à l'esprit d'équipe, en passant par l'efficacité et la vitesse d'exécution. Les jeunes sapeurs-pompiers prendront également part à la compétition avec une épreuve qui leur sera spécialement réservée. Animations et démonstra-

tions compléteront le programme, tout comme il sera possible de se restaurer sur place. Le deuxième temps fort aura lieu au centre de Villeneuve à 16h30 avec le traditionnel cortège. « Ce sera l'occasion pour tout un chacun d'admirer des véhicules d'époque comme de toute dernière génération, et bien sûr, de voir défiler l'ensemble des participants en uniforme », relève Yves Dubuis, commandant du SDIS du Haut-Lac.

Appel aux bénévoles et sponsors

La remise des prix aura lieu sur le coup de 17h30 à l'Ouchettaz. L'événement s'achèvera par un apéritif et un banquet à l'attention des sapeurs-pompiers présents. Près de 200 bénévoles seront mobilisés pour assurer le bon déroulement de la manifestation. Les organisateurs lancent par ailleurs un appel à toutes personnes désireuses de leur prêter main-forte tout au long du week-end. « Les besoins sont nombreux : accueil de personnes, installation

et désinstallation des postes le jour du concours, tenue de la buvette, service des repas, rangement, sécurité, etc., souligne Patricia Dominique Lachat. Nous proposons également différentes formules de sponsoring. Tous les soutiens sont les bienvenus. » Avis aux donateurs. Si le concours devait dégager un bénéfice, le comité d'organisation a un souhait : investir cet argent dans un étendard pour le SDIS du Haut-Lac, lequel n'en possède toujours pas, neuf ans après sa création.



Renseignements et contacts :
www.jo-lac-2022.ch.



Samedi 7 mai : programme

De 9h à 16h :
Début des concours dans la zone industrielle (autour de Gétaz-Miauton)

Animations et démonstrations diverses

Stands de nourriture et boissons

16h30 :
Cortège au centre de Villeneuve

17h30 :
Remise des prix

18h30 :
Apéritif et banquet officiel

Exercice de la protection civile

La Protection civile du district d'Aigle organisera un cours de répétition pour la Formation d'Intervention Régionale (FIR) aux alentours du débarcadère de Villeneuve, ainsi qu'au Centre régional d'intervention. Cet exercice aura lieu dans la nuit du 12 au 13 mai prochain et est susceptible de provoquer des nuisances sonores ou lumineuses. La Protection civile s'excuse par avance auprès de la population pour ces désagréments.

AGENDA

www.villeneuve.ch

2022

Avril

Dimanche 3

Irène Abrigo, violon
Les Concerts de Villeneuve
Temple St-Paul
17h00 entrée libre, collecte à la sortie

Jedi 7

Apéro à la terrasse
Terrasse Cave Bertholet
De 17h00 à 20h00

Samedi 9

Vide-dressing, boutique et marché à coffre-ouvert
Place de la Gare et de la Poste
Dès 8h00

Samedi 9 et dimanche 10

Bar à raclette à la terrasse (sur inscription)
Terrasse Cave Bertholet
Samedi soir et dimanche midi

Dimanche 10

Dix ans du Centre musical de la Fondation Waddilove
Dès 17h00
Entrée libre

Mercredi 27

Don du sang
Grande salle du Collège Lac

Vendredi 29 et samedi 30

Ils se sont aimés
Théâtre de l'Odéon
20h30

Samedi 30

Vide-dressing, boutique et marché à coffre-ouvert
Place de la Gare et de la Poste
Dès 8h00

Concert du chœur
"A Voce Rivolta" de Montreux
Temple St-Paul
Dès 19h30
Répertoire: Musique contemporaine
Concert gratuit (au chapeau)

Mai

Dimanche 1er

Ils se sont aimés
Théâtre de l'Odéon
17h00

Jedi 5

Apéro à la terrasse
Cave Bertholet
De 17h00 à 20h00

Du vendredi 6 au dimanche 8

À l'ombre d'Oz
Théâtre de l'Odéon
Ve-sa 20h30, di 17h00

Samedi 7

Concours de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers
Zone industrielle
Dès 9h00

Dimanche 8

Boulouris 5
Les Concerts de Villeneuve
Temple St-Paul
17h00 entrée libre, collecte à la sortie

Du vendredi 13 au dimanche 15

La colère du tigre
Théâtre de l'Odéon
Ve-sa 20h30, di 17h00

Samedi 14

Vide-dressing, boutique et marché à coffre-ouvert
Place de la Gare et de la Poste
Dès 8h00

Portes ouvertes
École de musique de Villeneuve
Collège Lac Sud
10h00-13h00

Marché gratuit et Repair'café
Entraide familiale
Ancienne caserne

Du vendredi 20 au dimanche 22

Je veux voir Mioussov
Théâtre de l'Odéon
Ve-sa 20h30, di 17h00

Samedi 21

Opération Net' Léman
Cercle de la Voile
8h30

Dimanche 22

Cyclotour du Léman
Divers parcours autour du lac

Du vendredi 27 au dimanche 29

Cirque Helvetia
Place Ouchettaz (parking de la Tronchenaz en cas de mauvais temps)

Samedi 28

Vide-dressing, boutique et marché à coffre-ouvert
Place de la Gare et de la Poste
Dès 8h00

Juin

Jedi 2

Apéro à la terrasse
Cave Bertholet
De 17h00 à 20h00

Samedi 4 et dimanche 5

Caves Ouvertes Vaudoises
De 10h00 à 18h00

Du vendredi 10 au dimanche 12

Exposition internationale féline
Cat Club Vaud, Valais, Fribourg
La Tronchenaz

Samedi 11

Fête multiculturelle
Association Arc-en-Ciel/Commission d'intégration
Cour du Collège de la Tour Rouge

Vide-dressing, boutique et marché à coffre-ouvert
Place de la Gare et de la Poste
Dès 8h00

Dimanche 12

Fugue chablaisienne

Du lundi 13 au samedi 18

Semaine musicale
École de musique de Villeneuve
Temple St-Paul

Du jeudi 16 au 19

Grande Fête pour les 125 ans du Domaine Bertholet
Cave Bertholet

Du jeudi 16 au dimanche 26

Le dîner de cons
Théâtre de l'Odéon
Je-ve-sa 20h30, di 17h00

Dimanche 19

Messe en plein air
Paroisse catholique de Villeneuve-Veytaux
Place de l'Ouchettaz

Le vendredi 17 et samedi 18

Fête nautique
Société de Sauvetage de Villeneuve
Local du Sauvetage

Samedi 25

Vide-dressing, boutique et marché à coffre-ouvert
Place de la Gare et de la Poste
Dès 8h00

Chemins et saveurs du Vallon de la Tinière
Société de gym de Villeneuve
Parcours pédestre

Juillet

Dimanche 10

Passage du Tour de France

Pour l'agenda complet des manifestations, nous vous remercions de vous référer au site de votre commune : www.villeneuve.ch.

Dates des prochains Conseils communaux :

Jedi 19 mai à 20h00
Jedi 23 juin à 18h00
Jedi 29 septembre à 20h00

Séances ouvertes au public

■ Prochaine parution du Villeneuve Info :
juin 2022